

Jean Dobremez (38)

L'homme des Télécom

Homme de conviction, Jean Dobremez écrivait : « Durant toute ma carrière professionnelle, je me suis efforcé, tout en défendant les intérêts légitimes de l'État, de développer dans le personnel sous mes ordres, avec l'appui de leurs syndicats, le goût des responsabilités, afin de pouvoir leur en déléguer en partie l'exercice. » Il a su le montrer en maintes circonstances.

■ S'il fallait présenter, en quelques mots, la personnalité de ce haut fonctionnaire de l'État, je retiendrais sa fidélité en amitié et son indépendance d'esprit. En taupé à Grenoble, ou pendant sa première année sur la montagne Sainte-Genève, ses camarades les ont remarquées, comme aussi ses infortunés compagnons de captivité en Autriche à l'*Oflag XVII A*.

Son père, capitaine grièvement blessé dans les Vosges en 1916, avait été nommé de ce fait dans les bureaux de recrutement. Notre camarade a gardé des souvenirs durables des affectations paternelles à Lyon puis Narbonne, et surtout de Grenoble où il était né et où son père prit sa retraite en 1928. Élève du lycée Champollion, connu comme un bûcheur, il s'employait cependant, écrivait-il en prépa, « à soustraire le ski et l'engagement politique à la tyrannie des maths et de la physique ».

En matière politique, il a milité de 1936 à 1938 au Parti social français, d'orientation nationaliste et catholique. D'après discussions dans les quartiers populaires l'ont ouvert, écrivait-il, aux problèmes du monde ouvrier : « Ils m'ont apporté, au total, beaucoup plus que je ne leur ai donné. »

Reçu à l'X en 1938, puis en formation accélérée dès septembre 1939 à l'École d'application d'artillerie de Fontainebleau, il s'est trouvé chargé, en juin 1940, de garder Caluire, entre Saône et Rhône. L'armistice a limité le nombre de morts, mais il l'a payé de cinq années d'une captivité plutôt rude. À son retour, les examens de sortie de l'X lui permirent d'obtenir les « Postes et Télécommunications d'outre-mer ». Pendant ses deux années d'études à Sup Télécom en même temps qu'à la faculté de droit de Paris, il ne manquait pas de prendre souvent le train pour

Sports d'hiver

Le ski se méritait, à la veille de la guerre. Le jeudi, avec quelques camarades, Jean prenait le tram de 6 h 47 pour Saint-Nizier et descendait à ski jusqu'au pont du Drac, d'où un autre tram les ramenait à 9 heures au lycée, juste à temps pour le début des cours. Le dimanche leur permettait de plus longues évasions : après la messe de 5 heures, un tram fort matinal les menait à Uriage, d'où ils montaient, à pied puis avec les peaux de phoque, jusqu'à la Croix de Chamrousse, pour une unique descente ! Nos contemporains ne seront pas étonnés de tels souvenirs.



D.R.

Grenoble et pour Lyon, où il avait découvert, écrit-il « un puissant centre d'intérêt »... cause de son mariage en décembre 1946 avec Clotilde Émerard : une belle aventure de confiance réciproque et d'appui mutuel, qui devait leur donner trois enfants et durer soixante ans.

En 1949, premier départ en famille pour Dakar, au service fédéral des postes et télécommunications

En 1949, premier départ en famille pour Dakar, au service fédéral (pour les huit « territoires » de l'A-OF, Afrique-Occidentale française), des postes et télécommunications. Ces services, entretenus tant bien que mal pendant les années de guerre, nécessitaient d'importants investissements : le FIDES (Fonds d'investissement et de développement économique et social) de 1946 les leur attribua. Mais les récents progrès techniques n'avaient pas encore atteint l'Afrique, et l'organisation de ce qui s'appellerait bientôt la France d'outre-mer était très centralisée. Qu'il s'agisse d'achats de matériels ou de projets techniques, tout passait par « la Rue Oudinot », qui elle-même demandait l'avis du ministère français des PTT, peu au courant des particularités tropicales. Jean Dobremez eut du mal à recevoir l'accord du ministère

pour choisir des solutions adaptées, et pour utiliser sur place, à des prix avantageux, ses crédits d'investissement.

Un grand service public pour l'Afrique

Le mouvement d'émancipation des peuples colonisés, avec de solides arguments, agitait alors le monde entier : l'autonomie interne, puis l'indépendance paraissaient inéluctables. Or les télécommunications apparaissaient comme un élément majeur de la mise en valeur de ces pays. Il fallait donc pouvoir en soumettre les programmes et les budgets aux nouvelles autorités locales. Il fallait aussi remédier au déséquilibre des dépenses et recettes de ce service ; ses responsables n'en avaient pas les moyens.

Pour casser le processus sanglant des indépendances arrachées en Indochine, puis en Algérie, la « loi-cadre » de 1956 habilita le gouvernement à mettre en place d'importantes réformes de structure. Dans le domaine des postes et télécommunications, il remplaça la formule administrative par des offices à caractère industriel et commercial, dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière. C'était la première forme de collaboration franco-africaine dans la gestion d'un grand service public. Deux de ces offices allaient être créés, l'un pour l'Afrique-Occidentale et l'autre pour l'Afrique-Équatoriale. Jean Dobremez fut chargé, début 1957, de mettre en place le second, puis d'en prendre la direction à Brazzaville ; il put alors donner la mesure de ses capacités.

Sa petite équipe (deux énarques et lui) élaborait d'abord des lois organiques, adoptées sans discussion par les quatre nouveaux États (Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad). Une union douanière fut ensuite instaurée, dotée de deux structures communes : une Agence transéquatoriale de télécommunications (ATEC), un Office équatorial des postes et télécommunications (OEPT) sous la tutelle d'un nouvel organisme, la « Conférence des Premiers ministres », créé par un traité de janvier 1959. Dans la rédaction des statuts, Jean Dobremez, se sou-

venant des difficultés rencontrées à Dakar, apporta tous ses soins à établir l'autonomie du nouvel Office, à introduire dans son conseil d'administration trois délégués du personnel, et à réserver au directeur des pouvoirs étendus. Il a fallu pour cela vaincre bien des traditions, françaises aussi bien qu'africaines. La création de catégories de fonctionnaires, leur notation réellement au mérite, la formation des agents et la promotion d'un syndicalisme responsable, un nouveau régime de congés des expatriés, le développement de la conscience professionnelle en furent quelques lignes de force.

Les télécommunications apparaissaient comme un élément majeur de la mise en valeur des pays nouvellement indépendants

Toutes ces mesures, acceptées par tous les agents (européens et africains), n'ont pas seulement assuré à l'Office une éclatante santé et une enviable stabilité, à une époque passablement troublée : elles ont aussi, modestement, contribué à la prise de conscience des nouveaux États africains qu'ils devenaient des nations. Lorsque Jean Dobremez quitta son poste en décembre 1961, les témoignages favorables ne lui manquèrent pas. Ainsi, l'un des jeunes inspecteurs principaux africains, « le cœur gros d'émotion », le remerciait « pour le travail accompli au bénéfice de l'Office, de ses clients et de ses agents » où il voyait « une œuvre utile pour l'Afrique ».

« Vous avez choisi les colonies, restez-y ! »

Le retour en France devait ménager à Jean Dobremez d'autres surprises. Sa grande liberté d'action en Afrique, une carrière plus rapide que celles de ses homologues de métropole ne facilitaient pas son intégration dans un corps qui, en dépit d'études communes, n'était pas le sien à l'origine. Comme tant d'autres fonctionnaires qui avaient opté pour le service outre-mer, il s'est peut-être entendu dire : « Vous avez

choisi les colonies, restez-y ! » Le ministre des PTT de l'époque, qui avait pu apprécier l'Office au cours d'une mission, lui conseilla de mettre à profit la possibilité de passer six ans en disponibilité dans le secteur privé. C'est ce que fit Jean Dobremez, en entrant dans le groupe CGE (devenu plus tard Alcatel), où notre camarade Ambroise Roux (40) lui offrit de prendre la direction générale des AME – Ateliers de montages électriques – dont le groupe venait de prendre le contrôle, et qu'il s'agissait de « sortir du rouge » le plus vite possible.

Un chrétien de gauche ?

Il vaut la peine de relater leur curieux dialogue : « J'espère bien que tu n'es pas un chrétien de gauche. – Allant régulièrement à la messe et votant à gauche, j'en suis peut-être un sans le savoir. – C'est bien ennuyeux, alors je te souhaite davantage encore bonne chance. » Le nouveau directeur général parvint à rétablir la situation financière des AME par une forte réduction des dépenses et la prise de nouvelles commandes. Mais « le service d'une collectivité nationale », selon sa propre expression, lui convenait mieux, à tous points de vue, que le secteur privé. Au terme de ces six années, il intégra enfin, en février 1968, le corps métropolitain des PTT. Affecté aux services logistiques de France Télécom, il y resta jusqu'à sa retraite en 1983, à l'âge de 66 ans. ■

Une lettre du Tchad

« J'ai éprouvé de grandes satisfactions à servir sous vos ordres, le sentiment de participer à une entreprise d'une tout autre envergure et d'une tout autre allure que celles où je me suis trouvé engagé pendant les vingt premières années de ma carrière coloniale. Ce métier que j'accomplissais avec une conscience sceptique et morne, vous en avez fait une source de satisfactions intellectuelles, et même parfois d'enthousiasme », écrivait à Jean Dobremez son délégué (européen) au Tchad.